L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première .. et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

Jours de publication—Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 17 AOUT 1836.

POUR PRESIDENT.

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT:

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux voeux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er district	J. B. PLAUCHÉ
2me. district	T. W. SCOTT.
3me district	T. LANDRY.
4me. district	A. MOUTON
5me. district	P. E. BOSSIER.

Nouvelles plus récentes du Texas.

Par l'arrivée de la goëlette San Jacinto, partie de Galveston le 9 du courant, nous obtenons des nouvelles très fraîches du Texas, dont la plus importante est celle de la prise par le bâtiment de guerre *Terrible* de la goëlette Mexicaine *Matilda*, qui avait été expédiée de Sisal pour Campêche avec un chargement de marchandises sèches, de farines, maïs, haricots et cigarres. Nous apprenons également que le Terrible a donné la chasse à une autre goëlette Mexicaine dont le nom ne nous est pas parvenu et l'a forcée à s'échouer sur la côte.

Le 5 d'août, l'armée Texienne, au nombre de trois mille hommes, et commandée par le général Rusk, s'était concentrée à Matagorda ou dans ses environs pour se mettre immédiatement en marche sur Matamoros où elle a dû être arrivée à l'époque actuelle.

On nous informe par la même voie que le colonel Mexia, (nous ne savons s'il en existe aucun de ce nom) prisonnier à San Jacinto, était mort à Galveston le jour du départ de la goëlette.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Le capital de deux millions cinq cents mille piastres de cette institution a été formé, comme chacun le sait, au moyen de la négociation des obligations de l'Etat pour cette somme, garantie par la Banque.

Cet emprunt a été créé par une souscription de trois millions de piastres, divisée en six mille actions de cinq cents piastres chaque. Ces trois millions d'actions sont assurées par des hypothèques sur des immeubles s'élevant à une valeur d'environ six millions de piastres et produisant des revenus.

L'Etat est actionnaire pour un million et a droit à un crédit de deux cent cinquante mille piastres. Les dividendes sont, en conséquence, déclarés sur quatre millions et ne doivent être payés qu'à l'expiration de la charte, c'est à dire en juin 1843.

Sur le montant des obligations négociées, un cinquième a été payé, laissant une balance due d'environ deux millions de piastres en faveur des bailleurs de fonds; laquelle balance sera éteinte au fur et à mesure que les termes de paiement arriveront.

La charte de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane est trop généralement connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de grands détails sur ses mérites caractéristiques. Qu'il nous suffise de dire qu'elle a été particulièrement calculée pour donner naissance à une institution tout-à-fait louisianaise. Les grandes crises financières qui s'étaient fait sentir, avant sa formation, dans les diverses branches d'industrie locale, et qui avaient surtout menacé d'une ruine complette la classe agricole de notre population ont été conjurées en partie par elle; et nous pourrions même avancer avec assurance que quelles que puissent être à l'avenir les catastrophes qui se manifesteront dans le commerce, les habitans dont les relations sont assez étroites avec les négocians, trouveront une telle protection de la part de l'Association Consolidée et des Banques de l'Union et des Citoyens qui ont été pour ainsi dire calquées sur cette première, qu'avec un peu d'économie et un système d'agriculture mieux proportionné à la richesse du sol et à l'étendue de notre commerce d'exportations, le planteur pourra aisément résister aux échecs auxquels il ne sont, malheureusement, que trop exposés.

Un autre des grands avantages qui sont résultés au pays de la formation de cette banque, c'est que tous les bénéfices faits par elle restent dans l'Etat; c'était déjà trop pour nous que le manque de numéraire sur notre place et les besoins sans cesse renaissans de notre commerce et de notre agriculture, nous missent dans la nécessité de recourir à l'étranger pour en obtenir une grande partie des capitaux de nos institutions financières, et de payer à la France, l'Angleterre ou la Hollande les intérêts sur les millions qu'elles voulaient bien nous prêter; il fallait chercher à compenser ce désavantage en gardant chez nous tout le produit des dividendes déclarés. L'hypothèque qui garantit le remboursement de l'emprunt fait, ne pouvant reposer que sur des propriétés foncières du territoire, il était de toute impossibilité que les actions pussent être transférables à d'autres qu'à des propriétaires de la Louisiane, ... seuls sont habiles à être actionnaires, et conséquemment à partager les bénéfices obtenus par l'institution. Ainsi donc le but de la négociation formée sous la foi de l'Etat, avec les capitalistes étrangers, par l'Association Consolidée des Planteurs Louisianais se réduirait simplement à un prêt fait aux habitans, de tant de millions, remboursable à telle époque avec les intérêts à raison de tant pour cent par an. La Banque n'est que l'agent des cultivateurs et tout le gain qu'elle fait est partagé entr'eux, proportionnellement au chiffre de leurs actions. Il est surtout un autre point important à remarquer—c'est que par le privilége qu'a l'institution d'émettre ses billets pour le double du montant de son capital, les habitans se trouvent à même de payer les intérêts de la somme qu'ils ont ainsi empruntée, sur le gain produit par les escomptes de l'excédent de sondit capital. On doit bien concevoir qu'une banque établie sur de semblables bases n'a pu offrir que des avantages réels à la classe entière des planteurs de la Louisiane. Que si à une certaine époque, elle a fait quelques mauvaises affaires, cela n'a pas été la conséquence d'un vice radical de l'institution, mais bien d'autres causes tout à fait éventuelles, et dont nous nous dispenserons de parler ici.

Cependant nous ferons observer que si elle a eu un moment de géne, cela n'a rien été de son crédit: ses ressources ont même semblé se multiplier depuis. Les derniers bureaux de directeurs ont déployé la plus grande activité et le zèle le mieux entendu pour réparer le mal qui avait été occasionné; et grâce à leurs soins, l'institution est maintenant sur le pied le plus favorable.

L'état que nous présentons ci-dessous fera mieux connaître que tout ce que nous pourrons dire à ce sujet la situation prospère d'une banque qui, en mai 1834, n'offrait aucun bénéfice à ses actionnaires. Aujourd'hui, ils ont une somme de trois cent mille piastres à leur crédit, et de plus, une réserve de quarante sept mille cent cinquante huit piastres et quatorze cents pour faire face aux pertes à venir. Les dépôts et la circulation de la banque, qui en 1834 étaient à peu près nuls, s'élèvent ensemble aujourd'hui à neuf cent un mille cent quatre-vingt dix huit piastres, cinquante huit cents, dans une saison de l'année où la stagnation des affaires en diminue nécessairement le montant d'au moins vingt cinq pour cent.

Son portefeuille de billets escomptés dont le terme moyen d'échéance est de quarante cinq jours et qui s'élève à un million, quatre cent deux mille, cent vingt-six piastres et soixante quatre cents suffit seul pour faire face à ses engagemens qui montent à un million, deux cent cinquante trois mille, cinq cent vingt cinq piastres, seize cents, et elle a de plus une valeur en comptant, disponible, de six cent quarante mille, huit cent cinquante piastres cinquante six cents, dont deux cent quarante huit mille, quatre cent onze piastres dix huit cents en espèces, indépendant de plus de un million, trois cent mille piastres en prêts hypothécaires de mille piastres.

Il paraît qu'une des mesures qui a le plus contribué à rétablir les affaires de cette banque est l'attention que la direction a eue de composer ses effets escomptés de papier d'affaire payable à échéance et de distribuer ses fonds entre le plus grand nombre de mains possible.

Une mesure qui mérite, surtout, de fixer l'attention et qui donne à la Direction des droits à la reconnaissance des cultivateurs est la résolution adoptée l'hiver dernier, par laquelle les débiteurs hypothécaires de la Banque ont été dispensés de payer leurs termes échus, en raison de la mauvaise récolte que les habitans sucriers ont faite l'année dernière.

La législature a agi avec justice envers cette institution en l'autorisant à retarder le paiement des obligations de l'Etat, et en lui donnant, par là, cinq années d'existence de plus. Il est cependant à regretter pour l'Etat, les actionnaires et le public que, la loi n'ait pas été rédigée dans des termes assez clairs pour permettre au gouvernement de signer les nouveaux bons; car, s'ils eussent été signés à l'époque où la ... présentés, on leur aurait ... ment ... au moment où nous écrivons.

Nous aimons à penser que la Législature prochaine s'expliquera sur ce point important, de manière à ne pas forcer une institution, dont l'utilité est généralement reconnue, à commencer la liquidation pour pouvoir s'acquitter du paiement d'environ un million deux cent mille piastres des obligations de l'Etat qu'elle doit effectuer à Londres, en juin 1838.

TABLEAU GENERAL DES AFFAIRES
De l'Association Consolidée
Des Cultivateurs de la Louisiane.

			Actif.
Propriété foncière			864,253 65
Billets et traites escomptés	1,402,126 64		
Prêts sur les actions	983,583 70		
Do. sur hypothèques	224,094 66		
Billets à recevoir	119,829 31		2,729,634 31
Lettres de change sur l'étranger			69,488 29
Banque de l'Union de N York			110,835 66
Branche Banque de l'Etat de l'Alab. Mobile			4,306 77
Intérêt et escompte sur lettres de change			107 61
Etat de la Louisiane			5,877 30
Billets et traites escomptés, protestés			97,756 68
Compte de protêt			216 50
Do. de dépenses			1,787 67
Dû par les Banques de la ville			255,871 95
En caisse.			
Espèces sonnantes et billets des banques de la ville			289,936 18
Espèces	248,411 18		
Billets de banque de la ville	41,525 —		
			3,608,886 57
	Passif.		
Obligations d'Etat			2,004,000 —
Capital—Dividende No. 1	80,000		
" " 2	80,000		
" " 3	80,000		
" " 4 déc. 25 ul.	60,000		300,000 —
Profits et pertes			47,158 14
Compte de l'escompte			4,303 27
Billets à payer			4,695 89
Circulation			411,750 —
Thomas Wilson & Co. Londres			63,603 34
F. de Lizardi & Co			25,050 58
Dépôts individuels			490,148 58
Dû aux Banques de la ville			258,376 73
			3,608,886 57

Il paraît que nous avons été mal informé, lorsque dans notre article éditorial de lundi dernier, intitulé: "Grande amélioration" nous avons dit que Madame de Pontalba avait transmis à M. Le Breton l'ordre de vendre toutes ses propriétés pour en employer les produits à bâtir deux édifices en face de la Place d'Armes, à l'instar du Palais Royal de Paris. D'après des renseignemens plus positifs que nous avons obtenus, nous apprenons que rien n'a encore été adopté par Mme. de Pontalba. Il a bien été question de rebâtir les maisons rues Ste. Anne et St. Pierre, mais les plans qui ont été dressés par M de Pouilly n'ont pas encore été approuvés par cette dame, attendu qu'ils n'ont pas encore été expédiés pour Paris: cependant on a tout lieu de croire qu'ils le seront; et d'après ce que nous avons entendu dire des nouvelles bâtisses à construire, elles seront à peu près dans le genre du modèle que nous avons cité. Quant au privilège pour élever des colonnades sur les deux banquettes de la façade, il est certain que M. Le Breton pétitionnera le Conseil de la première municipalité à l'effet de l'obtenir.

POESIES DE M. TULLIUS ST.-CERAN.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous nous voyons à même d'annoncer à nos lecteurs que la première édition des chansons de M. Tullius St-Céran vient d'être achevée, et qu'elle sera incessamment exposée en vente. L'édition se compose d'un volume in-16 de cent-quarante-deux pages, contenant trente et une chansons et quelques poésies légères telles que Odes, Epitres &c.

Un style animé et soutenu, des images grandes et abondantes, une verve toujours en harmonie avec le sujet, et pardessus tout une muse éminemment Louisianaise, nous ont paru les principaux mérites du recueil de M. St-Céran. C'est en vertu de ce dernier titre, que nous prendrons la liberté de recommander l'ouvrage aux encouragemens de la population de cet Etat, persuadé que la protection qui sera accordée à l'auteur ne fera que redoubler en lui son zèle et un desir ardent de laisser à son pays quelque production digne de marcher de pair avec celles des premiers poètes du siècle. Et comme le fait observer très bien M. St-Céran dans sa préface—"L'absence du talent dans cet ouvrage ne devrait même pas servir de prétexte à la coupable indifférence des amateurs; car l'encouragement que j'aurais (dit-il) reçu, de mes compatriotes en cette occasion, servirait peut être à stimuler la verve de quelque écrivain d'un mérite moins équivoque que le mien, et qui les récompenserait largement un jour de la protection qu'ils auraient bien voulu lui accorder à son tour. En cela seulement j'aurais véritablement réussi, par mon exemple, à faire aussi quelque chose pour ma-patrie."

Ce sentiment de modestie fait autant d'honneur au poète qu'au Louisianais. La gloire du pays, voilà ce qu'il désire avant tout. Nos concitoyens abandonneront-ils M. St-Céran à lui même et ne feront-ils pas au contraire tous leurs efforts pour raviver cette flamme sacrée que les premières productions de M. St-Céran n'annonce que trop?

"Rien qu'une main, France et je suis sauvé!" disait Béranger en faisant parler la Pologne; rien qu'un éloge, qu'un sourire flatteur, qu'un généreux accueil dirons-nous à notre tour, et la Louisiane aura aussi son chansonnier.

Au nombre des plus belles chansons que nous ayons trouvées dans le volume de M. St-Céran, est sans contredit sa cataracte de Niagara. L'auteur a réussi à suivre le bond impétueux de cette masse d'eau qui s'élance de la nue pour tomber dans le plus profond des abymes. Rien n'a échappé au coup d'oeil de l'aigle; et dans un tableau qu'il aurait peut être que de l'horrible pour le vulgaire, le poète a découvert des trésors sans nombre qui nous ont été reproduits sous les couleurs les plus brillantes.

Tantôt il se joint avec les arcs-en-ciel dont la colonne d'eau est sans cesse environnée.

" Le voyageur toujours s'étonne
" Qu'Iris à l'aspect attrayant
" S'échappe comme en souriant
" De ce gouffre qui tonne."

Tantôt il découvre dans le sein de l'onde qui mugit l'or, la perle et le diamant.

" Si les trésors que l'eau recelle
" Luisent des feux du firmament
" L'opulente et vive étincelle
" Efface et perle et diamant
" L'onde qui roule,
" Etale en foule
" Tous ces présens qui corrompent les rois;
" Mais c'est un songe
" Un beau mensonge
" Niagara, que tes flots et ta voix!
" Sur ton noir rocher qui frissone,
" J'ai porté mes débiles pas!
" J'ai donc entendu le fracas
" De ton gouffre qui tonne."

Le voyez-vous maintenant se précipiter dans le gouffre avec l'impétueuse cataracte et en sortir avec elle pour dominer encore les cieux?

" Malgré son immense héritage
" Et le prix d'un sceptre si beau,
" Le dieu, dans sa course sauvage,
" Semble se creuser un tombeau;
" L'onde immortelle,
" Qui se rebelle
" Contre sa gloire et son éternité,
" En vain s'abîme,
" Toujours sa cime
" Brigue du ciel la haute sommité.
" L'océan qui de la colonne
" Voit ainsi tomber les bouillons,
" Doit jalouser les blancs flocons
" De ce gouffre qui tonne."

Mais après avoir étalé dans sa peinture les plus riches trésors de la poésie il fallait encore au poète donner un dernier coup de pinceau pour bien caractériser le grandiose du spectacle qu'il avait sous les yeux. Disparaissez, vanités de la science humaine vous n'êtes rien devant l'oeuvre du Très-Haut!

" L'homme, qui veut à la nature
" Sans cesse opposer les lambris,
" De sa trop vaine architecture
" Même ici traîna les débris;
" Faible pygmée,
" Quelle fumée
" Que tes arceaux les plus ambitieux!
" Vois dans cette île,
" Mieux qu'une ville,
" Vois tous ces pins qui supportent les cieux!
" Sous ta main, quand le fer résonne,
" Quand tu fais ployer les métaux,
" Tu ne peux détourner les flots
" De ce gouffre qui tonne."

Une chanson, ou pour mieux dire, une ode comme celle que nous avons essayé d'analyser, nous paraît suffisante pour donner à l'auteur le titre de poète.

Au reste, presque toute la collection de M. St. Céran est marquée du cachet de l'imagination la plus brillante et de l'harmonie la plus fine; et si nous avons semblé donner une préférence à la Cataracte du Niagara, c'est peut-être parce que le sujet était plus dans notre goût: notre âme aime aussi les grands spectacles de la nature. La vue d'une tempête, tout en nous remplissant de terreur, élève notre imagination et lui fait mieux comprendre quelquefois la puissance de l'Etre Suprême et la faiblesse de l'homme.

Dans le recueil que nous avons cité nous remarquons deux vers qui semblent y être jetés au hasard mais qui sont admirables comme pensée philosophique. Ils sont faits sur la mort d'un enfant.

" Pour l'enfant qu'est-ce que la mort?
" Sous sa faulx, il joue, il s'endort."

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une partie des discours prononcés à la Chambre des Députés de France pendant la discussion du budget de l'intérieur. Ces documens nous paraissent jeter un grand jour sur l'état actuel de la politique européenne, nous avons cru devoir les offrir à nos lecteurs dont un grand nombre est d'origine française. Les orateurs qui se sont de plus distingués dans cette circonstance sont MM. le duc Fitz-James, Thiers, St-Marc Girardin, Berryer, De Lamartine, Mauguin et Piscatory. Nous regrettons que le cercle étroit de nos colonnes de politique ne nous aient pas permis de donner plus d'extension aux extraits que nous faisons.

Discours du Duc de Fitz-James.

Messieurs,

"Le discours du trône, prononcé à l'ouverture de la session, nous annonçait que l'union la plus intime continuait à régner entre la France et l'Angleterre. Le gouvernement semblait nous dire qu'il faisait de cette alliance le pivot de sa politique extérieure, et qu'il espérait trouver en elle la force et l'appui qui lui étaient nécessaires.

Depuis cette époque, un changement a eu lieu dans le cabinet. Sur une question qui vous est encore présente, deux boules malencontreuses ayant fait passer trois de nos honorables collègues du banc qu'ils occupaient dans la chambre au banc ministériel, par un effet contraire, en ont fait monter (ou descendre, comme on voudra) trois autres de ce même banc ministériel sur les sièges supérieurs où nous les voyons aujourd'hui.

Quelle fut la cause véritable de cette révolution parlementaire, de cette espèce de chassé-croisé (murmures au centre), terminé par un embrassement général, gage d'une conciliation aussi touchante qu'elle est sincère? J'aurais peine à le dire, j'ajouterai même que rien ne me paraît plus indifférent, depuis la déclaration faite par M. le président du conseil, le jour même de l'installation du cabinet.

Il est venu nous déclarer, après s'être consulté avec ses collègues, que la nouvelle administration était déterminée à suivre le système de l'ancienne, c'est-à-dire que les lois de septembre demeureraient en pleine vigueur, que les condamnés politiques qui gémissaient au fond des cachots devaient renoncer à l'espoir d'une amnistie généreuse; enfin que l'on poursuivait à outrance, comme par le passé, les factieux et les hommes de désordre et d'anarchie, parmi lesquels M. le ministre de l'intérieur a placé naturellement ceux qu'il a nommés *les hommes aux longues espérances*; ce qui, au reste, me paraît fort conséquent, et ce qui prouve combien le nouveau ministère est entré profondément dans l'esprit des lois de septembre, qui, vous le savez, messieurs, ont classé l'espérance parmi les crimes et les attentats.

Quoiqu'il en soit, parmi ces déclarations il en est une que l'on a omise, et je l'ai d'autant plus regrettée que c'est la plus essentielle à mes yeux.

Si l'on nous a parlé du système intérieur, on ne nous a rien dit de la politique extérieure; il nous reste donc à savoir si à cet égard le gouvernement est dans les mêmes dispositions qu'à l'ouverture de la session; si la France est condamnée long-temps encore à jouer le rôle triste et humiliant que l'Angleterre lui a assigné dans la quadruple alliance; si la France doit subir long-tems encore l'alliance anglaise, alliance où ses intérêts sont évidemment froissés et foulés aux pieds au profit de l'Angleterre, alliance toute de déceptions, de ruse et d'astuce, de dommages et de mystifications pour la France.

Je tiens à prouver à M. le président du conseil qu'il s'est trompé sur mon compte au moins une fois dans sa vie, lorsqu'étant ministre de l'intérieur, et moi humble candidat dans un collège électoral du Midi, ses agens électoraux affirmaient aux bons électeurs campagnards que j'étais un Anglais (On rit.)

L'orateur dit que l'invasion de l'anglomanie en France date du commencement du règne de Louis XVI. Il rappelle les efforts de ce roi sage et patriote pour s'y opposer; il le représente animé de la pensée de faire de la France une puissance maritime, industrielle et commerçante; il établit que ce fut le succès même qu'il obtint dans cette entreprise qui fut la cause de nos malheurs. Louis XVI, dit-il, avait donné à la France la force et les moyens de soutenir une lutte glorieuse contre l'Angleterre; il avait combattu les Anglais, il avait combattu le fléau de l'*anglomanie*; mais la guerre lui rapporta un autre fléau plus dangereux encore que le premier et que j'appellerai l'*américomanie*.

On vit ces deux manies se heurter et se combattre au sein de l'assemblée constituante. Nous eûmes des penseurs anglais, des penseurs américains, trop peu de penseurs français, peut-être! Les idées américaines l'emportèrent. Leur principe fut proclamé; il devait nous donner, il donna la république, et, comme je n'aime pas à me traîner péniblement sur des souvenirs douloureux, je saute par dessus la république.

Napoléon parut. Ah! celui-ci n'était ni Anglais, ni Américain (on rit), on en conviendra; et si du fond de son dernier asile, où l'Angleterre tient captive sa cendre qu'elle refuse à notre monument triomphal; si sa voix puissante pouvait percer cette terre anglaise qui le couvre, elle applaudirait sans doute à mes faibles efforts; elle s'unirait à la mienne pour reprocher à ses amis, à ses partisans autrefois si enthousiastes, aux vieux compagnons de sa gloire et de ses travaux, aux hommes élevés à son école, nourris de ses leçons et de ses exemples, que j'ai vu si longtems ne pas oser émettre une pensée qui ne fut commandée par lui; que j'ai vue frémir d'indignation, porter avec violence la main sur la garde de leur épée, à la seule mention de l'Angleterre; elle leur reprochait, dis-je, de trahir aujourd'hui la pensée de toute sa vie, en se jetant dans les bras de l'Angleterre, en s'abandonnant à sa bonne foi, en applaudissant à son gouvernement qui livre la France à l'affront de l'influence anglaise (Sensation.)

La nouveauté eût toujours beaucoup d'attraits pour nous, je le sais; il y a longtemps que l'on a dit des Français: "Il leur faut du nouveau, n'en fut-il plus au monde." Cela est malheureusement trop vrai, et cependant la nouveauté n'est pas le mérite que devrait avoir à nos yeux l'alliance anglaise. La pensée première en est déjà vieille; elle remonte à plus d'un siècle. Tout le monde sait qu'elle appartient au trop célèbre abbé, depuis cardinal Dubois, qui dans la prévision de la mort possible du roi Louis XV, voulut assurer la couronne à son élève Philippe d'Orléans, régent de France, en lui procurant la protection de l'Angleterre contre les droits et le retour de la branche aînée d'Espagne. Le traité qui fut conclu alors parut une monstruosité aux bons esprits français; mais bientôt le mot de l'énigme fut généralement connu. L'abbé Dubois vendait la France à l'Angleterre; il était pensionné par elle.

Long-tems, bien long-temps après, on assure que cette même pensée anglaise passa un moment par la tête d'un homme qui joua un rôle dans nos troubles révolutionnaires, M. l'abbé, depuis comte de Sieyes. Il voulait dit-on, sortir de la république en plaçant la couronne sur la tête d'un prince anglais. Or, les rapports fréquens et intimes qui existèrent longtems entre eux me permettent de supposer que ce fut lui qui transmit cette idée (je ne parle que de l'alliance) au doyen de nos diplomates, à l'auteur même du traité qui nous attache aujourd'hui à nos voisins, à M. l'abbé, depuis prince de Talleyrand (Rires prolongés.) Or, j'aurais peine à comprendre, je l'avoue, que ce fût la nature tout ecclésiastique de cette filiation qui pût engager M. le président du conseil à accepter un semblable héritage, et c'est sur quoi je fonde un peu d'espoir.

L'orateur s'applique à prouver que ceux qui croient à la rivalité sérieuse de l'Angleterre et de la France ne sont pas esclaves d'un vieux préjugé. Il soutient que, malgré les rapports plus bienveillans qui se sont établis depuis quarante ans, d'individus à individus, il n'y a aucune sympathie politique entre les deux peuples, et que les intérêts mercantiles sont tout pour le gouvernement anglais.

Ce n'est pas en France qu'il faut étudier les anglais; pour les connaître, il faut passer le détroit: c'est en Angleterre qu'il faut les observer; c'est au parlement surtout qu'il faut observer un anglais; c'est là que ses sentimens secrets sont à nu, et que sa pensée intime se révèle avec une franchise souvent brutale, mais naïve.

Permettez que je vous cite une anecdote assez récente pour que beaucoup de monde puisse se la rappeler. C'était en 1823, au moment où notre armée se disposait à entrer en Espagne. On sait l'impatience et l'humeur que nos préparatifs causaient à M. Canning, alors ministre, et qui avait employé jusqu'à la menace pour les arrêter. Cet homme d'état ne savait pas toujours maîtriser les fougues de son éloquence. Un jour, il laissa échapper, au sein du parlement ces paroles qu'un français ne devrait jamais oublier: "Le sentiment de tout bon anglais, s'écria-t il, a toujours été et sera éternellement froissé par tout ce qui est gloire et prospérité pour la France."

A ces mots, les voûtes du vieux Westminster retentirent d'applaudissemens, de trépignemens, de hurlemens tels que jamais auparavant elles n'en avaient entendus. Ils se prolongèrent jusque dans la rue, où ils trouvèrent un écho fidèle, dès qu'on eut répété au peuple les paroles du ministre. Et pourquoi donc ces transports, cette espèce de frénésie qui semblait s'être emparée de tous les hommes parlementaires et autres. Ah! c'est qu'en effet M. Canning venait d'atteindre ce jour là leur sentiment intime; c'est qu'il avait réveillé en eux un instinct qui n'est jamais tout à-fait endormi; c'est qu'il avait touché la corde qui vibre toujours au fond d'un coeur anglais, toujours gonflé d'une haine instinctive contre la France.

Des explications furent demandées immédiatement par l'ambassadeur français, M. Canning n'en refusa aucune; il dit qu'il s'était laissé entraîner, et même le jour suivant, il rétracta en partie ses paroles au sein du parlement; mais il lui était impossible de rétracter l'effet qu'elles avaient produit, et c'est dans les transports de tout ce peuple, s'exprimant comme un seul homme, que nous devons voir la vérité et trouver une leçon utile et profitable.

Je vais, messieurs, citer une circonstance qui ne sera pas hors de propos aujourd'hui, et dans laquelle nous avons été complètement dupes des Anglais: c'était au tems de la restauration, sur la question coloniale. On doit se rappeler la violence avec laquelle l'Angleterre, toute puissante en 1815, et abusant de sa toute-puissance, nous imposa l'abolition de la traite.

A Dieu ne plaise que je réclame contre la sévérité des lois rendues contre cet infâme trafic. Mais si nous avons cédé en France à un juste sentiment d'humanité, ce ne fut pas là le motif qui, après avoir fait rejeter pendant vingt ans et à une immense majorité, la motion annuelle de célèbre Wilberforce, sur l'abolition de la traite, engagea le parlement à l'adopter presque à la même majorité.

C'était le commencement d'exécution d'un plan vaste, conçu il y a plus de 40 ans par le gouvernement anglais, et qui ne tendait à rien moins qu'à rendre l'Europe entière tributaire de l'Angleterre pour la consommation du sucre. C'est dans l'Inde que devait surgir cette nouvelle source de richesses, dans l'Inde où la canne à sucre vient presque sans culture, et où la main d'oeuvre est à vil prix.

Un anglais, placé très avant dans l'intimité de M. Pitt (je ne le comprenais pas alors, mais aujourd'hui je le comprends parfaitement), disait un jour devant moi que ce serait un grand bonheur pour l'Angleterre si les Antilles pouvaient disparaître de la surface du globe.

Tout puissant que l'on soit, comme on n'a pas toujours un cataclysme à sa disposition, il fallut attendre, patienter, et procéder par des voies lentes et détournées, pour ne pas éveiller les soupçons, et surtout pour ne pas effaroucher les grands intérêts anglais qui se rattachaient aux colonies. En Angleterre, on sait attendre un demi-siècle s'il le faut l'exécution d'un projet dont on a reconnu l'utilité.

N'est-il pas évident aujourd'hui que, dans un laps de tems donné, l'abolition de la traite et l'émancipation des noirs doivent amener la ruine complète des colonies. Le but était donc au moment d'être atteint; encore quelques temps, et il ne se serait pas mangé un morceau de sucre en Europe sans la permission des anglais, et au prix qu'ils auraient bien voulu lui imposer. Un miracle seul pouvait préserver l'Europe d'un pareil danger (plusieurs voix: la betterave), et ce miracle est arrivé.

C'est l'industrie qui nous a procuré le sucre indigène; c'est à vous à voir maintenant si, d'une part, vous voulez hâter l'agonie de vos colonies, en prononçant, à l'exemple de l'Angleterre, l'émancipation des noirs; de l'autre si, en adoptant les plans de M. le ministre des finances, vous voulez permettre à la main desséchante du fisc de tarir une source de prospérité qui semble vous être tombée du ciel.

(A continuer.)

Les personnes dont les noms suivent, sont recommandées aux suffrages des souscripteurs au fonds capital du Rail road de la partie inférieure, comme Directeurs:

Antoine Maurin,
A. Lesseps,
E. J. Forstall,
E. L. Bernard,
N. B. Lebreton.

Plusieurs Souscripteurs.

COMMERCIAL.

Prix Courant du Coton et des Produits.

		16 Aout.
COTON..	Choix	00 18 à 00 19
	Bon 1re. qualité	00 17½ à 00 18
	Dito 2de. dito	00 16½ à 00 17
	Moyen	00 15½ à 00 15
	Ordinaire	00 12 à 00 14
SUCRE ..	Nlle.-Orléans	00 10 à 00 11
	Blanc de Cube	00 14½ à 00 15
	Brun....dito	00 10½ à 11 00
MELASSE		00 38 à 00 40
TABAC..	1re qualité	00 6 à 00 7
	2de. qualité	00 5 à 00 6
	Croisé	00 3 à 00 3½
	Cube	00 4½ à 00 5½
FARINE		8 50 à 9 00
PORC....	Clair	24 00 à 00 00
	Mess	19 00 à 20 00
	Prime	16 50 à 17 00
	Plat-Côté	00 7½ à 00 8
JAMBON	Fumé	00 9 à 00 12
	Côtés	00 9 à 00 10
	Epaules	00 5 à 00 7
	Plat-Côtés	00 6 à 00 8
BOEUF....	Mess	13 00 à 14 00
	Prime	00 11½ à 00 12
GRAISSE		00 13 à 00 14
BEURRE—	Du Nord	00 27 à 00 25
MAIS		00 70 à 00 75
WHISKEY		00 40 à 00 44
TOILE....	D'emballage	00 28 à 00 30
CORDE...	D'emballage	00 12½ à 00 14

LE navire William Tell est en débarquement en face de la rue de l'Hôpital, les consignataires de marchandises sont priés de les faire retirer. 17 aout

Compagnie de Navigation d'Orléans, Nlle. Orléans, 16 août 1836.

A UNE assemblée des directeurs de cette institution, tenue le 15 de ce mois, M. Gustave F. Weber a été nommé secrétaire et trésorier de ladite Compagnie. 17 août

500 LIVRES cire jaune à vendre par BESSCN & KOKERNOT, rue St-Louis, n. 14. 17 aout

CHAUX de Thomastown, à vendre par SIDDLE & STEWART. rue du Camp n. 262. 17 aout—3

AVIS—Pendant mon absence de cette ville, MM. Gallwas et Boudousquié me représenteront. Chs. L. GARNIER. 17 aout—3

POMMES DE TERRE, etc—250 barils pommes de terre, 100 barils pommes sèches, 1250 gallons huile de baleine clarifiée, à vendre par PERKS & HALL, Vieille Levée. 17 août

SEL—100 sacs Sel de Liverpool, en débarquement et à vendre par JAMES REED & Co, 25, rue Royale 17 août

ASSOCIATION.—Les soussignés ont pris en société Mr. George W. Huntington, et continueront leurs affaires sous la raison de WILCOX, ANDERSON & Co. 17 août—30

LES acquéreurs des terrains de la propriété Gurlie, vendus le 10 août courant, par Fernandez & Whiting, sont notifiés à l'effet de venir immédiatement donner le nom de leur endosseur et signer la vente chez M. Féraud, notaire, rue Royale entre Toulouse et St. Pierre. 17 août—6

LES acquéreurs des terrains vendus par Fernandez & Whiting, le 23 et 26 juillet dernier, sont notifiés de venir immédiatement signer leur vente en l'étude de Louis Féraud, notaire, rue Royale entre Toulouse et St. Pierre. 17 aout—6

CHECKS sur New-York, à vendre par la Compagnie du chemin à coulisses et de la Banque d'Atchafalaya. R. G. DIXON, caissier 17 aout

WHISKEY—100 barils de whiskey, rectifié, de Cincinnati, à vendre par JOS. LANDIS, No. 14, rue Poydras 17 aout

JAMBONS—50 boucauts jambons enveloppés en magasin, et à vendre par JOS. LANDIS, No. 14, rue Poydras 17 aout

200 milliers Sigares de la Havane, d'une bonne qualité, à vendre par J. ROBERT & Co. 117, rue Royale 17 aout

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement ci-devant connu sous le nom de Mr. Romain, à l'encoignure des rues Conti et Exchange. Il offre en vente à un prix très-modéré, un grand assortiment de *PARFUMERIES ET MARCHANDISES DE GOUT*, de première qualité, reçues de France et du Nord.

Les messieurs trouveront au premier un salon très-vaste, tenu dans le meilleur genre, pour la coupe des cheveux et la barbe E. THOMAS, Agent 17 août—4

INTERESSANT AUX CAPITALISTES.

UN monsieur auquel appartient une des neuf actions originales dans la COMPAGNIE DES TERRES DE PENSACOLE (*Pensacola Land Company*), desire disposer d'une partie de son intérêt. A cet effet, son neuvième sera considéré comme subdivisé en dix-huit parties égales. Le prix de chaque portion sera de *six mille piastres* comptant.

La Compagnie possède les terres où aboutiront les chemins à coulisses de Pensacole et Columbus et celui entre Pensacole et Blakely, qui forment ensemble une étendue de plus de 1600 acres, et sur lesquelles terres ils ont tiré le plan d'une ville, sur la barre et dans les limites incorporées de Pensacole, capable de contenir une population d'au-delà de 50,000 âmes.

On ne pourrait trouver une situation plus belle sur les bords du golfe pour y établir une ville.

Le reste des terres de la Compagnie est située dans la ville et les environs de Pensacole et compte un grand nombre de terrains propres à y bâtir.

Les travaux des chemins à coulisses de Columbus à Pensacole, et de Blakely à Pensacole, avancent avec une telle rapidité, qu'on peut espérer de les voir terminer en moins de trois ans, et alors le pays riche et productif sur lequel ils passeront enverra toutes ses belles productions à ce marché. Avec le temps Pensacole deviendra une ville populeuse et commerciale, tant par ses améliorations, sa baie sans égale, que par la salubrité du climat. Il est à présumer qu'avant l'achèvement des chemins à coulisses les propriétés offertes ici en vente augmenteront leur valeur actuelle de quatre fois.

Chaque action dans la propriété ainsi offerte en vente est d'environ onze acres de terre, y compris les terrains de ville et les sites dans et près de la ville. Il se présente rarement aux capitalistes une occasion plus favorable d'investir leurs fonds.

Ceux qui desirent acheter sont priés de s'adresser sans délai à M. Thomas M. Blount, agent du propriétaire, qui donnera toutes autres informations que l'on désirera.

Pensacole, 11 août 1836. 17 août—2pc

HABITATION DANS L'ETAT DU MISSISSIPI, Avec les nègres y attachés.

A VENDRE à un crédit de dix ans, une *HABITATION* de prix, consistant en 800 acres de terre, dont 250 sont défrichés et en culture, avec quatorze esclaves, les ustenciles aratoires &c. ensemble avec les récoltes actuelles de coton, maïs, &c. est offert en vente à bon marché. Elle est située dans le comté de Hinds, Mississipi, et fait face au chemin à coulisses de Clinton à Vicksburg. On accordera un crédit d'un à dix ans, moyennant que les paiemens soient bien garantis. De plus amples détails seront donnés quant à la description et aux conditions, en s'adressant par écrit à Wm. H. M., Clinton, Mississipi.

Le titre de la propriété est incontestable, et on peut prendre possession immédiatement. 17 août—3

VOLE—Il a été volé du magasin du soussigné, rue Ste. Anne, no. 46, samedi le 13 du courant entre 8 et 9 heures: Une épinglette en diamans de 16 à 17 brillans, une paire de bracelets en corail, 12 et demie paires boucles de bretelles en argent et qui ne sont pas finies, ainsi que plusieurs autres articles, tels que bagues, pendants d'oreilles, &c. dont on ne se souvient ni de la qualité ni de la quantité.

Une récompense honnête sera donnée à quiconque dénoncera le voleur ou qui donnera telle information qui puisse aider à recouvrir les objets volés. J. SEVEIGNE. 17 août—4

IL a été perdu un billet souscrit le 13 juillet par H. Puissan payable à 4 mois, à l'ordre de Vidal & Longis, et endossé par A. Chopard de la somme de $1522 95 cts. Le public est prié de ne pas l'escompter ni de le prendre en paiement, toutes mesures étant prises pour en empêcher le paiement. Les personnes qui l'auraient trouvé sont priées de le remettre aux soussignés. VIDAL & LONGIS, rue St. Louis, no. 65. 17 aout—10

AVIS—MM. Millaudon et Kohn sont requis par le syndic soussigné et en vertu des articles 1er., 2d. et 3le. des réglemens de la paroisse de Jefferson, d'avoir à réparer leurs chemins, ponts et levée, en face de cette partie d'habitation Bouligny qui se trouve au-dessus et qui touche au faubourg Bouligny, dans les dix jours qui suivront la date du présent ordre, ou bien lesdits travaux seront annoncés et criés aux frais des propriétaires.

Paroisse de Jefferson le 15 août 1836. R. BEAUVAIS, syndic. 17 août

LE public est prévenu de ne pas recevoir un billet de la somme de quatre mille piastres, tiré par M. Allou d'Hémécourt, à l'ordre de M. Pigeon et portant hypothèque; ledit billet ayant été souscrit par le Sieur d'Hémécourt, dans le seul but de se procurer de l'argent, et n'ayant pas été négocié avant sa faillite, il est devenu la propriété de ses créanciers. FRANCOIS-LAMBERT, Syndic des créanciers de la faillite d'Allou d'Hémécourt. 17 août—3

LE soussigné a maintenant en magasin et offre en vente: 100 quarts Malaga doux; 150 barils indiens, do do; 30 demi pipes eau de vie et champagne de cognac; 6 pipes genièvre de Hollande; 3 puncheons whiskey d'Ecosse; 100 barils vieux whiskey; 25 barriques porter de Londres; 10 do ale écossaise en pintes et quarts, 150 paniers champagne, 150 caisses savon; 50 caisses cidre en pintes; 100 demi barils boeuf mess; 150 do porc, mess et prime; 1000 sacs sel. R. V. McKINNELL, 7, rue Tchapitoulas. 16 août

A VENDRE.—Un lot considérable de chaudières et moulins à sucre; s'adresser à Mr. BERNARD. MARIGNY. 9 juil

A VENDRE—Des terrains situés à Mandeville, et plusieurs grands ilets, propres à faire des jardins, s'adresser à B. MARIGNY. 13 juil

TRAITES sur Londres, New York & Louisville à vendre par MARTINEAU, CRUGER & Co. 29 juin

MIEL—50 barils miel supérieur de Cube, à vendre par R GRONING & Co. (4 juil)

Pour Bayou Sara, Pointe Coupée, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur, bon marcheur, TECHE, capitaine Chs. De Blanc, ayant de superbes emménagemens pour les passagers, fera ses trajets entre cette ville et les ports ci-dessus comme paquebot régulier, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 9 heures précises du matin et de Bayon Sara tous les mercredis à la même heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GRAY, DURRIVE & Co. ou L. LASTRAPES & DESMARE.

N. B. Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle. Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé par les chargeurs, et le fret qui sera débarqué la nuit sur la côte sera au risque et compte du propriétaire. 17 août

POUR MOBILE—La jolie goëlette CORA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, au capt. Roach, en face la rue St. Louis, ou à JOHN CROSBY, No 28 rue du Camp. 15 août

M. l'Editeur de l'Abeille.

Consulat Mexicain, Nlle.-Orléans, 9 août 1836.

Monsieur,

Ayant été officiellement informé que le Congrès général de la république a déclaré le port de Matamoros ouvert à l'introduction des vivres de l'étranger, les droits desquels devront se payer en vivres à l'époque même de l'introduction et suivant le taux du jaugeage, je vous prie de l'annoncer dans votre journal pour en instruire le commerce, en spécifiant que cette permission restera en vigueur durant la guerre du Texas.

Votre très humble serviteur,
(Signé) F. PIZARRO MARTINEZ.

10 août—3

SUCCESSION de Backus.—Vente par le register des testamens—Mercredi, le 24e. jour d'août, 1836, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, à 4 heures de l'après midi, sera vendu derrière le bureau du register des testamens, encoignure des rues Ste-Anne et Condé, le mobilier, appartenant à la succession de feu M. M. Backus, consistant des hardes, d'une montre, d'une valise, &c.

Conditions, comptant. W F C DUPLESSIS, reg. des test. 17 aout

SUCCESSION de Pierce, h. c. l.—Vente par le Register des Testamens—Mardi, le 30e. jour d'août, 1836, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, à dix heures du matin, sera vendu à l'encan public, dans la rue Bourgogne, n. 277, entre les rues Hôpital et Quartier, le mobilier et un cheval, appartenant à la succession de feu George Pierce, h. c. l.

Conditions de la vente, comptant. W F C DUPLESSIS, reg. des test. 17 aout

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Desouge.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de feu Jean Baptiste Desouge ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité, Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des tests. 17 août

COUR DES PREUVES—Attendu que Henry Grandmont a présenté une pétition à la cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Walsh, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour. W F C DUPLESSIS, rég. des test. 17 août

LE soussigné, étant dans l'intention de quitter la Louisiane pour quelque temps, invite les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre lui, à se présenter pour être payées avant le 25 août, attendu que son départ est fixé pour cette époque. JOHN GREENE. 15 août—3

SUCRE de Porte Rico—120 boucauts en magasin, à vendre par R. V. McKINNELL, 7 rue Tchoupitoulas. 15 août

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE prix de la farine fraîche est aujourd'hui de neuf piastres par baril; d'après le tarif les boulangers donneront trente trois onces de pain pour un escalin, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi 15 du courant. Les pains de trois pour un escalin pèseront vingt-cinq pour cent, en sus.

Nlle Orléans, le 13 août 1836. D. PRIEUR, maire. 15 août

50 Piastres de Récompense sera donnée pour l'arrestation du nègre marron nommé PHIL, appartenant au docteur Edouard Gaunt de Selma, état d'Alabama. Ledit nègre est très robuste et noir, âgé d'environ 40 ans; il est forgeron et a travaillé à son métier il y a quelque tems dans la rue Tchoupitoulas. Il a été vu dans la ville il y a peu de jours aux soins d'un monsieur Hodgson. ISAAC T. PRESTON. 15 août—3

LES souscripteurs au fonds capital du Rail-Road, qui doit partir d'un point de la Nouvelle-Orléans au chemin de la terre aux boeufs, sont prévenus qu'une assemblée aura lieu, le jeudi 18 courant à 5 heures de l'après midi au bureau de la chambre d'assurance du théâtre d'Orléans, pour procéder à la nomination des com... 13 aout—4t

88 BOUCAUDS jambons à vendre par G DORSEY, no 44 Nlle Levée 12 août

GENIEVRE—10 pipes genièvre d'Hollande à vendre par R. GRONING & Co. 12 août

Délicieuse Retraite d'été—L'Hôtel de Pascagoula est maintenant ouvert pour la réception des familles, pensionnaires et voyageurs. Cette agréable résidence est située sur la rive ouest de la baie de Pascagoula, à son confluent avec le Golfe du Mexique. La situation est élevée, commandant une vue très étendue de la baie et du lac et n'est séparée du golfe que par une chaîne d'îles qui bordent toute la côte de 8 à 10 milles.

Les propriétaires reconnaissans du patronage qu'ils ont reçu pendant la saison passée, sollicitent la continuation des mêmes faveurs. Ils n'épargneront rien pour rendre ce séjour agréable aux personnes qui viendront s'y fixer.

Le poisson et les huîtres abondent dans le voisinage et la table sera toujours couverte des mets les plus délicats et des viandes que le pays fournit. On trouve aussi dans l'établissement les bains, deux billards et deux jeux de quilles.

Les personnes qui aiment la chasse trouveront du gibier le long du rivage et en pénétrant à quelque distance dans l'intérieur, le daim et d'autres animaux leur offriront une chasse abondante. Pour ceux qui aiment un exercice violent, une meute d'excellens chiens courans sera toujours prête.

Une source excellente fournit de l'eau délicieuse à toute la maison et la glace ne manque jamais.

Tous les bâteaux navigant entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile s'arrêtent pour débarquer des passagers sur la jetée. La difficulté et le danger pour les femmes et les enfans de passer de la jetée à l'Hôtel dans de petits canots, a toujours été une objection aux personnes qui voulaient visiter l'établissement. Cet inconvénient n'existe plus, car le bâteau-à-vapeur Alert qui passe deux fois par semaine devant Pascagoula, débarque ses passagers immédiatement au pied de l'Hôtel. C. & M'J. McRAE.

N. B. Les liqueurs sont toutes du premier choix, ayant été en grande partie importées pour l'établissement. 30 juillet—30

RESIDENCE D'ETE.
(En Pascagoula.)

LA Propriété occupée cidevant par M Thomas Rhodes, à Est Pascagoula, lui a été achetée et a été disposée de la manière la plus vaste et la plus commode pour un Hotel, et rien n'y manquera pour le rendre aussi agréable qu'aucun autre établissement de ce genre situé sur le bord de la mer. Dans un site exposé aux brises salines et rafraîchissantes de la mer du côté du sud, garanti des vents du nord par une forêt de pins majestueux, offrant toutes espèces de commodités pour se procurer le plaisir des bains de mer, soit dans des maisons disposées à cet effet ou en plein air, dans une eau saturée de sel; pourvu d'embarcations pour les promenades ou pour le délassement de la pêche; entrecoupé de beaux chemins pour prendre de l'exercice, ayant un bel orchestre pour ceux qui veulent se livrer au plaisir de la danse dans un appartement vaste, disposé à cet effet ayant aussi un piano dans la salle de compagnie; une température qui s'élève rarement à 84 degrés, cet établissement offre tous les avantages que peuvent désirer les personnes qui veulent se retirer du bruit des affaires ou qui cherchent à rétablir leur santé chancelante.

On s'y procure des huitres, des crabes et toute espèce de poisson en abondance, et le soussigné assure le public qu'il ne négligera rien pour offrir sur sa table les mets les plus délicats ainsi que les meilleurs vins et les meilleures liqueurs qu'il soit possible de se procurer à la Nouvelle Orléans, à la Mobile et dans le voisinage.

Son wharf est très commode pour les Steam-Boats, et 6 ou 8 y passent chaque jour.

Il y a dans son établissement une école où l'on enseigne les langues modernes aussi bien que les principes de la première éducation.

Un Bureau de Poste vient d'y être établi dernièrement, et les courriers y arrivent régulièrement. Le soussigné ayant lui-même été nommé maître de poste, l'inconvénient qui existe dans tous les lieux isolés pour les personnes qui désirent recevoir des nouvelles de leurs familles, n'existe plus. Enfin le soussigné ose se flatter qu'il méritera toute la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

Pascagoula, Juillet 1836. THOMAS SHORT. (5 août)—7, 1pe

P. S. Il n'y a aucun danger à passer par le Nlle Orléans, vu que des bateaux partent chaque jours de cette ville pour Pascagoula

ON demande des actions de la banque de l'Union et du railroad Nashville. THOS. FELLOWS, 3 rue du Camp. 12 août

MIEL—50 barils de miel superfin de la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 12 août

HUILE de Palma Christi—25 barils huile de Palma Christi, à vendre par R. GRONING & Co. 12 août

CAFE—La cargaison du brick Camilla, venant de Rio; le tout étant de la dernière récolte, en débarquement et à vendre par R GRONING & Co. 12 août

EN débarquement des navires Yazoo et Saratoga: 120 barils clous de 6 à 24; 30 do haches de Collin; cordage goudronné de 6 à 15 fils; cordage de Manille; caffés, boules en cuivre pour bois de lits; courroies d'étrier; couteaux à deux manches de Conger, souricières; casse-têtes de Hunt; rouge de Venise et ocre rouge broyé à l'huile; peinture verte en baril et en boîtes, blanc de cérusse et litharge. J. LABADIE, 50, rue de la Levée. 12 août

FOIN—500 balles à vendre par PERKS & HALL. 25 juil

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu Jeudi prochain, 18 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett:

48 beaux Terrains de grande valeur, au faubourg Washington ayant face au Rail Road de la Terre aux Boeufs. Le tout conformément au plan dressé par L. Surgi, qui sera exposé au moment de la vente.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque.

L'acte vente pardevant Félix Grima, aux frais des acquéreurs. 17 août—1

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu vendredi, 19 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

72 superbes Terrains situés dans le nouveau faubourg Marigny, à 2 ilets du Canal Marigny, et à deux ilets du railroad du lac Pontchartrain; lesdits terrains font partie des ilets 90 et 88: ces terrains sont très bien situés, et vû les améliorations qui se font dans ce faubourg, ils ne pourront qu'être avantageux aux acquéreurs. Cette vente est sans réserve, étant faite pour un partage.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés pardevant Le. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 août

A VENDRE SANS RESERVE.
PAR M. BARNETT. Sr.

IL sera vendu samedi, 20 du courant, à onze heures et demie, à la Bourse de Hewlett,

La belle propriété appartenant à M. Rousselin, située dans le faubourg Tremé, ci-devant Gesnon, huit superbes ilets faisant en total 175 terrains, lesquels font face en partie sur le chemin du Bayou et Gentilly; ces terrains sont situés dans la partie la plus haute de la propriété ci devant Gesnon: elle n'a jamais été inondée, même par la crevasse Macarty, étant située sur un côteau. La position de ces terrains et les améliorations qui se font depuis quelque temps dans ce faubourg ne peuvent manquer d'offrir de grands avantages aux acquéreurs et aux personnes qui désireraient faire des résidences d'été. Cette vente est définitive.

Conditions—6, 12 et 24 mois en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; les billets ne porteront aucun intérêt et ceux qui désireront escompter le pourront à 10 pour cent.

Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, aux frais des acquéreurs.

Le plan sera déposé à la Bourse quelques jours avant la vente. 17 août—2

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, 20 du courant, à la Bourse de Hewlett:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue des Français, entre les rues Craps et Amour, mesurant 27 pieds de face à la rue des Français, sur 154 pieds de profondeur; avec une maison en bois couverte en bardeaux et une cuisine très vaste de deux chambres à feu et une galerie couverte également en bardeaux. La maison contient deux chambres dans le bas et une dans le haut, propre à faire deux belles chambres. La maison est à étage et construite tout en bois de cypre et doublée en voliche de bois jeune, toutes les chambres sont tapissées; plus une office sous les escaliers avec étagère, puits, latrine, le tout bien entouré et parfaitement fini depuis quelques jours. Celui qui se rendra acquéreur de la dite propriété et qui voudra la louer aura trente piastres par mois de celui qui l'occupe actuellement. Les conditions seront avantageuses et seront annoncées le jour de la vente. L'acte de vente pardevant M. Féraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 aout—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, vendredi 19 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la goëlette FLOR DEL MAR, du port de 96 tonneaux, construite depuis deux ans; avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle est maintenant mouillée au pied de la rue Jefferson et conformément à l'inventaire déposé au bureau de l'encanteur susnommé.

Conditions: comptant. 17 août

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le jeudi, 25 août, à la Bourse Hewlett, à midi, CINQ LOTS DE TERRE avantageusement situés, en face du chemin à coulisses projeté qui doit conduire à la Terre-aux-Boeufs, conformément au plan exposé à la Bourse, savoir:

No. 1, formant l'encoignure S. E de la Promenade des Bons Enfans et de la rue Musique, ayant 32 pieds de face à la dite promenade, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Musique.

No. 2, ayant 32 pieds de face à la même promenade sur 100 pieds de profondeur.

No. 3, ayant même face et même profondeur.

No. 4, do. do. do.

No. 5, ayant 26 pieds de face à la rue Musique, sur 126 pieds de profondeur.

Conditions: 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 17 août—6

PAR H. DOMINGON.

IL sera vendu samedi le 27 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

Onze lots de terre situés dans le faubourg Washington, désignés par le no. 16 à 26 dans l'ilet no. 27, bornés par les rues Solidelle, Joséphine, Lesseps et Pologne et mesurant, mesure américaine, comme suit: les lots nos. 16 et 17, mesurant chaque 31 pieds de face la rue Pologne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots nos. 18, 19 et 20 mesurant 31 pieds de face à la rue Pologne sur 126 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles: les lots nos. 21, 22, 23 et 24, mesurant chaque 31 pieds de face à ladite rue Pologne sur 165 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les lots nos. 25 et 26, mesurant chaque 39 pieds 10 pouces de face à ladite rue Solidelle sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan dressé par Allou D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 5 novembre 1833 et qui est maintenant déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Actes de vente pardevant W. Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 17 août—7

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 19 du courant, à 5 heures de l'après midi, au chantier de MM. Harrod & Hughes, de l'autre bord du fleuve, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, les marchandises ci-après décrites, avariées à bord du navire Choctaw, capitaine Foster, dans son dernier voyage d'ici au Havre.

42 balles coton, partiellement avariées et en mauvais état. 14 boucauts tabac, un lot de vieux cuivre, un cable et 2 haussières. 17 août

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu samedi 20 du courant, à 10 heures du matin à son encan d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra; 8 caisses chapeaux importés et avariés à bord de la barque William Henry capitaine Merell, venant de Philadelphie. 17 aout

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu, jeudi, 18 du courant, à 4 1-2 heures de l'après midi, sur la levée, vis-à-vis l'hôtel des monnaies, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, une quantité de cuivre et 1 hansier, appartenant à la barque Hercules, cap. Marks, ayant subi des réparations. 17 aout

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriétés du faubourg Washington.

VENDREDI, 19 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi,
15 TERRAINS de valeur

Situés au faubourg Washington et bornés par les rues Amour, Craps, du Port et d'Enghien, d'après le plan exposé à la Bourse.—La vente est positive, étant pour clore une société.—Conditions, à la vente.

Les actes de vente seront passés pardevant F. de Armas, not. pub: aux frais des acquéreurs. 17 août.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriété du faubourg Tremé.

VENDREDI 19 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St-Louis, à midi, une Maison et un Terrain situés à l'encoignure des rues Ursulines et Robertson. Le susdit terrain mesure 35 pieds de face à la rue des Ursulines sur 77 pieds de profondeur. La maison se compose de deux appartemens, galerie, cabinet, cave, et cuisine. La cour est pavée en briques.

Conditions, à la vente.

L'acte de vente pardevant F. de Armas not. pub. aux frais de l'acquéreur. 17 aout

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 20 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse Hewlett, la négresse Euphrosine, créole, âgée de 29 ans, cuisinière de première classe, blanchisseuse et repasseuse, et bonne marchande, entièrement garantie. Conditions: comptant.

L'acte de vente en l'étude de Wm. Y. Lewis, aux frais de l'acquéreur. 17 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriété du faubourg Tremé.

IL sera vendu samedi, 20 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, une Maison et un Terrain, situés dans le faubourg Tremé, rue St. Philippe, entre les rues Robertson et Villeré, mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds, le tout mesure française. La maison est composée de quatre appartemens à feu, cheminées boisées, de deux cabinets, d'une cave, galerie et un corridor de chaque côté et d'une cuisine basse, une grande cuve, puits et jardin. Le terrain est parfaitement remblayé.

Conditions: Un tiers payable comptant, un tiers à 6 mois, et la balance à 12 mois, en billets endossés et portant hypothèque, à la satisfaction du vendeur.

L'acte de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi 20 du courant, une superbe Propriété située sur le chemin du Bayou, entre les rues St. Claude et Tremé, mesurant 40 pieds sur 150 de profondeur, avec les bâtisses et améliorations, consistant en une *BELLE MAISON* composée de quatre pièces et gallerie, cuisine, chambre à domestiques &c. Le tout conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Les conditions sont: 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de C. Pollock. 17 août—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu le samedi, 30 août, à midi précis, à la Bourse de Hewlett:

Sept lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, susceptible d'une grande augmentation de valeur; seront vendus conformément aux plans qui seront exhibés avant la vente.

Conditions: 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; les billets qui ne seront pas payés à leurs échéances porteront un intérêt de 10 pour cent sans aucun privilège d'en retarder le paiement. Les actes de vente seront passés par C. Pollock, aux frais des acquéreurs, la mise en possession sera aussi à leurs frais. 17 août

UNE DAME française sans enfant désire se placer comme nourrice. Elle a beaucoup de lait, et peut fournir de bonnes recommandations. S'adresser chez M. De Ferriet au faubourg Marigny. 15 août—2

300 PANIERS huile d'olives en grandes bouteilles; 150 caisses salaisons; 100 do. eau de fleurs d'orangers triple; 200 do liqueurs superfines, en débarquement et à vendre par VILLATTE & TOLEDANO, 56, Vieille Levée. 30 juil

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 18 août 1836, à quatre heures de l'après midi, dans la rue du Quartier, no. 144, entre Dauphine et Bourgogne, tous les meubles de la maison. 17 août—1

PAR F. L. B. DUPLESSIS.

SAMEDI, 20 août 1836, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente au No. 16, rue Bourbon, des *MEUBLES*, consistant en console, bibliothèque, sideboards, chaises à balancier, lampes, poële en porcelaine, &c. Conditions de la vente—comptant. 17 août—3

PAR JOHN M. BACH.

VENTE de Bois à l'encan—Il sera vendu vendredi 19 août, à 5 heures de l'après-midi, tout le BOIS que contient le terrain à l'encoignure des rues Carondelet et Commune, consistant en solliveaux de cèdre, cypres de première qualité, d'un demi pouce à 2 pouces et demi, portes, fenêtres &c. La vente est positive. Conditions, comptant. 17 août

PAR JOS. LE CARPENTIER.
Vente de Belle beaux Esclaves pour terminer un compte.

IL sera vendu vendredi. 19 août 1836, à la Bourse de Hewlett, immédiatement après la vente du lot d'esclaves déjà annoncé,

Dix nègres et six négresses dont une description complète sera donnée au moment de la vente.

Conditions: Un quart comptant et la balance à 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Jules Mossy, notaire public.

Le quart payable comptant devra être déposé le jour même de l'adjudication, au bureau de l'encanteur. 17 août

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 18 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett:

Une négresse nommée MARIE, âgée d'environ 22 ans, depuis 9 ans dans le pays, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique, et garantie des vices et maladies prévus par la loi; avec sa fille Polymnie, âgée de 4 ans.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 15 août

PAR MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 18 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett:

Dix terrains de valeur situés au faubourg Tremé, faisant face aux rues Romaine, Derbigny et Roman, conformément au plan dressé par Journot, architecte, le 11 août 1836, et exposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par Jule Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 août

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le vendredi, 19 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

Dix lots de terre situés au faubourg Darcantel, dans l'ilet no. 20, compris entre les rues Solon, Caton, de l'Union et des Français, d'après un plan dressé par L. J Pilié, le 10 février 1836 et maintenant exposé à la Bourse Hewlett. Conditions à la vente. 15 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu le jeudi 18 août, à midi précis à la bourse Hewlett,

Un ilet entier de grande valeur, ilet 54, divisé en 24 lots très élevés et très avantageusement situés au faubourg Franklin, à un ilet seulement du chemin à coulisse, et près de la propriété de M. Frédéric Buisson. Plusieurs bâtisses existent déjà aux environs du dit ilet; il n'y a plus de doute maintenant que la prospérité de ce quartier qui augmente considérablement de valeur chaque. Les dits lots seront vendus conformément au plan qui sera déposé à la bourse avant la vente.

Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement: les billets qui ne seront pas payés à leur échéances porteront un intérêt de dix pour cent du jour de leur échéances, sans aucun privilège de retarder les paiement.

Les actes de vente seront passés par M. Carlile Pollock aux frais des acquéreurs; la mise en possession sera aussi à leur frais. 12 août

... & Thurber contre A. A. Suares.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi, 30 septembre prochain à une heure de relevée.

Un certain lot de terre situé faubourg Marigny rue de Craps, entre les rues Champs Elysées et Français, faisant partie du lot no. 22, et mesurant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. FRED. BUISSON, shérif. 15 août

Francis et James Kain contre Jonathan Chase.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi 20 septembre prochain à une heure de relevée.

Un certain nègre esclave nommé JIM, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. FRED. BUISSON, shérif. 15 août

SUCCESSION COLSON—Vente par le Register des testamens.—Samedi, le dix septembre jour de septembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans. J'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste alias Frédérick Jean Baptiste Colson, l'esclave, savoir,

Felicie alias Philis, négresse âgée d'environ 45 ans. Conditions de la vente: 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du tuteur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. On ne garantis que le titre de l'esclave, le tuteur ne connaissant pas ses bonnes ou mauvaises qualités. L'esclave ne sera pas livré avant que l'acquéreur ait satisfait aux conditions de la vente.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test. N. B L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, Notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 août

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
Rue du Camp, No. 3.

Achète et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions très raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co, Rue de Chartres No. 40.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur New-York, Philadelphie, Fayetteville, N. C. Charleston, S. C. Augusta, Ga. Savannah do. Macon, do. Mobile, do.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par M. DE LIZARDI & Co. 1 août

TRAITES sur New York, à vendre par M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co 29 juil

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par KOHN, DARON & Co. 27 juil

TRAITES sur Londres, à vendre par LEGENDRE & SAMORY, no. 47, rue Toulouse. 27 juil

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par A. M. NATHAN, Exchange Place. 29 juil—4

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par MARTINEAU, CRUGER & Co. 18 juil

TRAITES sur France, à vendre par LEGENDRE & SAMORY, no. 47, rue Toulouse. 1 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par TH. NICOLET & Co rue Bienville, No 36. 2 juillet

TRAITES sur New-York, à vendre par W. G. HEWES & Co rue du Camp, No 47. 7 juillet

TRAITES sur New York, Londres à vendre par R GRONING & Co rue Gravier. 27 juin

TRAITES sur France, à vendre par F H PETITPAIN, No 47, rue Toulouse. 28 juin

TRAITES sur Londres et New York, à vendre par JAMES GRIMSHAW, No. 69, rue du Canal 28 juin

CHANGE sur France, à vendre par A. St. GEORGES 20 mai

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par KOHN, DARON & Co. 28 Bienville 7 juin

TRAITES sur New York, à vendre par M. DELIZARDI & Co. 13 mai

TRAITES sur France, à vendre par R A LEFEBVRE, St Levée et Levée 18 mai

CHANGE sur Paris, à vendre par M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co. 9 juin

TRAITES sur la France, à vendre par A. ST. GEORGES 18 juin

TRAITES sur Paris, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 14 juin

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par R. A. LEFEBVRE, encoignure St. Louis et Levée. 24 mai

TRAITES sur Paris, à vendre au consulat de France. 16 juin

INFIRMERIE FRANKLIN.

CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Pontchartrain est en état de recevoir des malades des deux sexes, qui y seront soignés avec tous les soins possibles.

Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vastes salles bien aérées ou bien chauffées suivant la saison.

Le docteur Luxembourg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin résidentaire. 28 nov

AVIS AU PUBLIC.

LE Dr. Stephen H Bouiach de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement

Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès. et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale no. 102.

Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures. 9 juil—6m

200 BARILS farine fine; 200 graisse; 75 barils whiskey rectifié, à vendre par VILLATTE & TOLEDANO, 56 Vieille Levée. 20 juil